

Image not found or type unknown



Entreprise sans activité et emploi salarié

Par **bvi**, le **18/03/2008** à **13:38**

Bonjour,
Ma question :
un gérant d'une entreprise sans activité doit-il être considéré lui-même en activité dans cette entreprise en sommeil ou sans activité réelle ?
Cette question se justifie dans le cadre d'un cumul (gérance non salarié et emploi salarié).
Merci beaucoup et par avance.
Cordialement,
le gérant.